

LE PETIT JOURNAL

Port-à-l'Anglais

Numéro 0 - Juin 2002

Un comité de quartier : pour quoi faire?

Le comité de quartier du Port-à-l'Anglais a été créé en décembre 2001 avec pour objectifs le développement et l'aménagement du quartier, son animation, l'amélioration des échanges entre habitants, toutes cultures et générations confondues, en partenariat avec les associations et groupements de quartier, avec la municipalité et ses services.

A cet effet, plusieurs commissions ont été constituées, pour traiter de questions d'ordre public. Les habitants y participent en fonction de leurs centres d'intérêt, de leurs compétences et disponibilités :

- Convivialité, animation, culture
- urbanisme et aménagement
- lien social
- enfance et jeunesse

Constitué au départ d'une cinquantaine de personnes très diverses par leur âge, leur culture, leurs origines, leurs opinions, le comité s'étoffe au fur et à mesure des réunions des commissions.

Vous pouvez les rejoindre. Adhésion libre et gratuite!

Au sommaire :

- La première fête P 2
- Urbanisme:
Réflexions P 2
- A propos de la Z.A.C... P 3
- ...et de la Poste P 3

Quatre commissions de travail

Le comité de quartier a constitué quatre commissions. Cette organisation n'est pas définitive et est susceptible de modifications compte tenu de l'évolution de la vie du quartier et des demandes des habitants eux-mêmes.

• Commission Animation - convivialité - culture

C'est cette commission qui a le plaisir d'organiser tout ce qui est festif! Et aussi de mettre en place des actions culturelles.

Coordination : Maryvonne Caillebout

Tél. : 01 46 80 80 61

• Commission Urbanisme-aménagement

Cette commission travaille sur ces questions

au sens large, c'est-à-dire incluant aussi la circulation, les transports, la propreté...

Coordination : D. Salque Tél. : 01 46 82 66 16

• Commission lien social

• Commission Enfance-Jeunesse

Ces deux dernières commissions sont coordonnées par Gérard Coulon

Tél. : 01 46 81 67 11

Qui peut participer au comité de quartier et à ses commissions?

Tout le monde peut être membre du comité et participer à ses réflexions et prendre part à ses activités librement et gratuitement.

Le 10 mars dernier

La première fête du quartier

Le 10 mars dernier la première fête du quartier a été organisée à "Gare au Théâtre".

Permettre la rencontre entre les habitants du quartier, sous forme festive, faire savoir qu'il peut exister une vie de quartier, faire circuler les informations concernant celui-ci, faire connaître les activités et les associations existantes, favoriser les échanges et les lieux de rencontre, amener des personnes nouvelles dans le comité : tels étaient les multiples objectifs de cette première manifestation.

Organisée au pied levé par la commission convivialité, autour de plats préparés par les convives eux-mêmes, et en musique, cette journée a été un heureux moment de rencontres pour les uns, de retrouvailles pour

d'autres, où on a pu comptabiliser au total près d'une centaine de personnes.

L'aide logistique de l'équipe de "Gare au Théâtre", mais aussi l'animation par les chanteurs, les joueurs de violon, la démonstration de Capoeira, ont été pour beaucoup dans la bonne humeur de cette journée.

Un certain nombre d'habitants du quartier ont découvert ce lieu théâtral et son équipe. Beaucoup ont apprécié la possibilité de se rencontrer entre voisins. Certains ont exprimé le souhait de participer aux activités du quartier.

Une invitation à recommencer. A suivre donc!

COMMISSION CONVIVALITÉ

Commission urbanisme - aménagement

Quelques réflexions

Trois grands thèmes ressortent des différentes questions listées lors des réunions :

1- Aménagement des voiries. Stationnement. Circulation des camions.

Handicap et accessibilité.

Entretien des voies, hygiène, dépôts sauvages.

Risques d'inondation.

2- ZAC. Nouveau projet. Cohabitation quartiers résidentiels/ entreprises.

Pollution. Entreprises à risques. Déchets industriels.

3- Aménagement des bords de Seine.

Trame verte, coulée verte.

Voici les premiers thèmes traités lors des premières réunions de cette commission. Certains sont en cours d'étude et il en sera rendu compte au fur et à mesure de leur avancée:

1- ZAC : voir les premiers éléments en page 3

2- Charte Ville-Handicap :

Où en est-elle? Quelles en sont les diverses dispositions?

3- Circulation des camions dans les zones d'habitation :

La présentation de l'arrêté du 13 mai 1982 appelle plusieurs questions :

- comment faire respecter cet arrêté (et les autres)?
(Contraventions? Pétitions?)

Quelles autres actions?)

-demander des panneaux d'interdiction (visibles)

-réfléchir à une action de sensibilisation de la population.

4- Plan de prévention des risques d'inondation

Quelles sont les mesures prévues par ce plan?

DS

Zone d'aménagement concerté (Z.A.C.): Présentation au Centre de quartier le 27 juin

**En bord de Seine,
325 logements.
60% en accession à la
propriété
et 40% en locatif.**

La Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) du Port-à-l'Anglais a été décidée en 1995, et l'enquête publique effectuée a été prorogée en 2000-2001.

Pour gérer cette Z.A.C., la Ville a délégué ses pouvoirs à la S.A.D.E.V. (société d'aménagement et d'équipement du Val-de-Marne) et à la société d'économie mixte S.A.F. (syndicat d'action foncière). Mais la Ville garde toute la responsabilité des choix et des décisions.

Le concours d'urbanisme lancé par la Ville a été remporté par Yves Lion, architecte-urbaniste. Le choix de cet architecte habitué à ce type d'opération devrait être gage de respect de l'entité du quartier.

Les normes édictées par le plan de prévention des risques d'inondations (P.P.R.I.) ont entraîné des modifications par

rapport au plan initial du concours.

Reconquête des berges

Située dans le cadre de la reconquête des bords de Seine, qui seront eux aussi progressivement aménagés, la Z.A.C. comptera une quinzaine de petits immeubles, de rez-de-chaussée à +2 ou +3 étages, jusqu'à + 8 étages en bord de Seine, soit 325 logements. Les immeubles seront construits sur des jardins surélevés maintenus en dehors des crues en cas d'inondation. Toutes les rues sont prolongées avec une ouverture sur la Seine.

Le square, réaménagé, légèrement en contrebas de la chaussée, est lui aussi prolongé jusqu'à la Seine.

Services publics

La Z.A.C. devrait également accueillir des services publics dont le Port-à-l'Anglais est plutôt dépourvu. La municipalité soutient notamment la demande du quartier de voir s'y installer un 3^e bureau de poste.

Le premier chantier (3 immeubles) commence en janvier 2003 pour s'achever à la fin du printemps 2004.

Le rôle du comité de quartier est consultatif mais il n'en demeure pas moins prépondérant, la municipalité étant à l'écoute de nos suggestions pour les choix à faire au niveau de la qualité de l'architecture des lots.

Nous devons aussi avoir une réflexion pour les équipements socioculturels, éducatifs et sportifs nécessaires et qui auront pour effet de dynamiser notre quartier. Dans cette optique, une visite du quartier sera effectuée et notre participation sera la bienvenue pour définir les besoins quantitatifs et qualitatifs d'équipements et estimer les espaces verts à réhabiliter ou à créer.

La maquette sera présentée au Centre de quartier lors de l'Assemblée générale du 27 juin prochain.

Nous vous invitons à intervenir pour poser vos questions concernant cette opération.

JEAN-LUC ANTONIOLI

Du nouveau sur la Poste?

Une délégation du comité a rencontré début mai M. Leclerc, chef d'établissement de la Poste, avenue Paul-Vaillant-Couturier.

La Poste va déménager en face du local actuel, dans l'ancien magasin d'articles de cuir. Nous avons demandé l'installation de quatre guichets pour réduire les attentes, et le maintien d'un emploi-jeune pour aider les usagers à remplir les formulaires ou à réceptionner paquets et objets en instance.

Selon M. Leclerc, les locaux seront plus spacieux. Le secteur financier devrait être

séparé, et trois guichets ouverts au public dans un premier temps, le 4^e étant en attente.

M. Leclerc s'est également engagé à demander le maintien de l'emploi-jeune.

Avec la création de la Z.A.C. et de ses 325 logements en bord de Seine, nous avons rappelé la demande du quartier de l'installation d'un bureau de Poste au Port-à-l'Anglais. Il conviendra de se mobiliser pour cette action, et, entre autres, d'intervenir en ce sens auprès de la Direction départementale de Créteil.

GÉRARD COULON

**Les habitants du Port-à- l'Anglais
sont chaleureusement conviés
à participer à la**

Prochaine

**Assemblée générale
du comité de quartier**

**le jeudi 27 juin à 20h 30
au Centre de quartier**

A l'ordre du jour :

- Structuration du comité de quartier
- Organisation et moyens
- Compte rendu des travaux des commissions
- Présentation de la Z.A.C.
- Circulation des camions
- Projets

**....et le verre de l'amitié
avant les vacances!**